

guerres de la France contre les Anglais, car à l'époque de la prise de Montréal et de Québec, en 1720, il avait déjà 37 ans; il ne se maria que vers 1761, son premier enfant Joseph étant né en 1762. A la fin de la campagne de 1775, il fut accusé d'avoir vendu, à Lachine, des provisions aux Américains, et il passa un an dans la prison de Montréal. Une de ses sœurs, religieuse de la congrégation de Notre-Dame, sous le nom de sœur Saint-Paul, alla le visiter dans sa cellule et lui exprima ses craintes sur le triste sort qui semblait l'attendre. " Ne crains rien pour moi, lui répondit-il, il n'y a pas encore eu de Ducharme de pendu, et je ne serai pas le premier." En effet, au bout de quelques mois il était mis en liberté.

Une fois sorti de prison, il reprit le commerce des pelleteries à Michillimakinac et autres postes importants. " Chaque année, dit J. Tassé, vit s'agrandir le cercle de ses opérations et, en peu de temps, il eut des relations avec la plupart des tribus sauvages dispersées depuis le lac Supérieur jusqu'à la chute Saint-Antoine dans le Minnesota. Ses manières engageantes, sa valeur éprouvée, l'étendue de son commerce lui valurent promptement l'affection et le respect de ces peuplades." En 1780, pour se venger des dommages que les Espagnols de Saint-Louis, Missouri, lui avaient causés en pillant ses marchandises et en le retenant dans les fers pendant onze mois, il poussa le cri de guerre parmi les Sauvages qui, au nombre de 1500, vinrent se ranger sous son commandement. Il n'eut pas de peine à faire passer dans le cœur de ces Indiens, la haine qu'il nourrissait contre les Espagnols qui l'avaient condamnés à mort injustement, sur l'avis des traiteurs de cette nation. Ces derniers représentèrent au gouverneur que non-seulement Jean-Marie Ducharme nuisait à leur commerce, mais qu'il avait trop d'autorité sur les tribus de l'Ouest. Il ne parvint à échapper à la mort qu'en prouvant que plusieurs fois il avait sauvé la vie à des Espagnols prisonniers chez les Sauvages, en offrant à leurs maîtres de fortes rançons. Parlant avec facilité les divers dialectes il sut peindre avec tant d'énergie les malheurs qu'il avait éprouvés, que les Indiens demandèrent aussitôt à marcher contre l'ennemi et l'on se dirigea vers Saint-Louis pour en faire le siège. Les Sauvages étaient commandés par Matchékoui, l'auteur présumé du massacre de la garnison anglaise de Michillimakinac en 1763. Le lieutenant-gouverneur Sinclair vit cette expédition avec plaisir et engagea quelques soldats anglais et bon nombre de Canadiens à en faire partie. On devait donner l'assaut le 26 mai 1780. Les Peaux-Rouges et leurs compagnons d'armes attaquèrent avec acharnement le fort de Saint-Louis; mais en dépit de tous leurs